

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 17 septembre 2018 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

NOR : INTE1824833A

Le ministre de l'intérieur, le ministre de l'économie et des finances, le ministre de l'action et des comptes publics et la ministre des outre-mer,

Vu le code des assurances, notamment ses articles L. 122-7, L. 125-1 à L. 125-6 et A. 125-1 et suivants ;

Vu les avis rendus les 3 juillet, 17 juillet et 11 septembre 2018 par la commission interministérielle instituée par la circulaire n° 84-90 du 27 mars 1984 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophe naturelle,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – En application du code des assurances, les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ont été examinées pour les dommages causés par les inondations et coulées de boue, les mouvements de terrain, les inondations et chocs mécaniques liés à l'action des vagues, et les séismes.

Les communes faisant l'objet d'une constatation de l'état de catastrophe naturelle sont recensées en annexe I ci-après, pour le risque et aux périodes indiqués.

Les communes dont les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sont rejetées, sont recensées en annexe II ci-après, pour le risque et aux périodes indiqués.

Art. 2. – L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurance visés au code des assurances, lorsque les dommages matériels directs qui en résultent ont eu pour cause déterminante l'effet de cet agent naturel et que les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises.

En outre, si l'assuré est couvert par un contrat visé au code des assurances, l'état de catastrophe naturelle constaté peut ouvrir droit à la garantie précitée, dans les conditions prévues au contrat d'assurance correspondant.

Art. 3. – La franchise applicable est modulée en fonction du nombre de constatations de l'état de catastrophe naturelle intervenues pour le même risque, au cours des cinq années précédant la date de signature du présent arrêté, dans les communes qui ne sont pas dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles pour le risque concerné.

Pour ces communes, le nombre de ces constatations figure entre parenthèses, dans l'annexe I. Il prend en compte non seulement les constatations antérieures prises pour un même risque, mais aussi la présente constatation.

Art. 4. – Dans l'annexe I de l'arrêté interministériel (NOR : INTE1818802A) daté du 9 juillet 2018 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, publié au *Journal officiel* de la République française le 27 juillet 2018, la commune de Baugé dans le Maine-et-Loire est supprimée et remplacée par la commune de Baugé-en-Anjou.

Art. 5. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 17 septembre 2018.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de la sécurité civile
et de la gestion des crises,
J. WITKOWSKI

Le ministre de l'économie
et des finances,

Pour le ministre et par délégation :

Le sous-directeur « assurances »,

L. CORRE

*Le ministre de l'action
et des comptes publics,*
Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur,
F. DESMADRYL

ANNEXES

ANNEXE I

Communes reconnues en état de catastrophe naturelle

DÉPARTEMENT DE L' AISNE

Inondations et coulées de boue du 28 mai 2018

Commune de Selens.

Inondations et coulées de boue du 1^{er} juin 2018

Commune de Lesquielles-Saint-Germain.

Inondations et coulées de boue du 12 juin 2018

Communes d'Essômes-sur-Marne, Villiers-Saint-Denis.

DÉPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

*Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique)
du 11 mars 2018 au 12 mars 2018*

Commune de Demandolx (1).

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique) du 17 mars 2018

Commune de Grave (La).

*Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique)
du 1^{er} avril 2018 au 13 avril 2018*

Commune d'Aiguilles.

DÉPARTEMENT DES ARDENNES

*Inondations et coulées de boue
du 28 mai 2018 au 29 mai 2018*

Commune de Grandville (La) (1).

DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

Inondations et coulées de boue du 29 mai 2018

Commune de Dreuilhe.

Inondations et coulées de boue du 4 juin 2018

Commune de Loubens (1).

*Inondations et coulées de boue
du 15 juillet 2018 au 16 juillet 2018*

Communes de Bastide-de-Besplas (La), Bédaille (1), Betchat (1), Bordes-sur-Arize (Les), Carla-Bayle, Castex (2), Cérizols (1), Daumazan-sur-Arize, Fabas (1), Lézat-sur-Lèze, Saint-Ybars, Saverdun, Sieuras (1).

Inondations et coulées de boue du 16 juillet 2018

Communes de Canté, Fornex (1), Fossat (Le), Labatut, Lissac, Loubaut (1), Mazères (1), Prat-Bonrepoux, Sainte-Croix-Volvestre, Saint-Quirc, Thouars-sur-Arize (1), Tourtouse (1), Villeneuve-du-Latou (3), Sainte-Suzanne.

*Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique)
du 27 janvier 2018 au 28 janvier 2018*

Commune de Mas-d'Azil (Le).

*Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique)
du 7 mai 2018 au 8 mai 2018*

Commune d'Oust.

DÉPARTEMENT DE L'AUDE

*Inondations et choc mécanique
lié à l'action des vagues du 1^{er} mars 2018*

Communes de Fleury, Leucate.

Inondations et coulées de boue du 7 mai 2018

Communes de Castelreng (1), Saint-Couat-du-Razès (1).

*Inondations et coulées de boue
du 7 mai 2018 au 8 mai 2018*

Communes de Bouriège (1), Cournanel (1), Digne-d'Amont (La) (1), Roquetaillade (1).

Inondations et coulées de boue du 23 mai 2018

Commune d'Espezel (2).

Inondations et coulées de boue du 28 mai 2018

Communes de Baraigne (2), Montferrand (1).

Inondations et coulées de boue du 29 mai 2018

Communes de Cenne-Monestiés (1), Tréville (2).

Inondations et coulées de boue du 4 juin 2018

Communes de Gaja-la-Selve (1), Pécharic-et-le-Py (1), Peyrefitte-sur-l'Hers (1), Plaigne (1).

Inondations et coulées de boue du 5 juin 2018

Communes de Gaja-et-Villedieu (1), Malras (1), Mas-Saintes-Puelles (1), Pauligne (1).

Inondations et coulées de boue du 10 juin 2018

Communes de Castelnaudary, Issel (1), Labécède-Lauragais (1), Laurac (1), Pexiora (2), Puginier (1), Saint-Martin-Lalande.

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

Inondations et coulées de boue du 10 juin 2018

Commune de Bastide-Solages (La).

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Inondations et coulées de boue du 31 mai 2018

Commune de Sausset-les-Pins (3).

DÉPARTEMENT DU CALVADOS

Inondations et coulées de boue du 4 juin 2018

Commune de Castillon-en-Auge (1).

*Inondations et coulées de boue
du 11 juin 2018 au 12 juin 2018*

Communes de Fourches (1), Vignats (1).

Inondations et coulées de boue du 12 juin 2018

Communes de Beaumais (1), Livarot-Pays-d'Auge (1), Marais-la-Chapelle (Le) (1), Moutiers-en-Auge (Les) (1), Pertheville-Ners (1).

*Inondations et coulées de boue
du 12 juin 2018 au 13 juin 2018*

Communes de Crocy (1), Morteaux-Coulibœuf (1), Val-de-Vie (1).

Inondations et coulées de boue du 3 juillet 2018

Communes de Bretteville-sur-Odon, Éterville.

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

Inondations et coulées de boue du 23 mai 2018

Commune de Ruelle-sur-Touvre (1).

Inondations et coulées de boue du 11 juin 2018

Commune de Mansle.

Inondations et coulées de boue du 4 juillet 2018

Communes de Rancogne, Suris (1).

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Inondations et coulées de boue du 26 mai 2018

Communes de Brizambourg (1), Saint-Sauvant (1), Saint-Simon-de-Bordes (1).

Inondations et coulées de boue du 6 juin 2018

Communes de Coulonges (1), Étaules (1), Meux (1), Mortiers (1), Saint-Martial-de-Vitaterne (1), Saint-Sulpice-de-Royan (1).

*Inondations et coulées de boue
du 9 juin 2018 au 10 juin 2018*

Commune de Cramchaban (1).

Inondations et coulées de boue du 11 juin 2018

Communes de Bazauges (2), Seigné (1).

Inondations et coulées de boue du 12 juin 2018

Commune de Champagne (2).

DÉPARTEMENT DU CHER

Inondations et coulées de boue du 30 mai 2018

Commune de Sury-ès-Bois (2).

*Mouvements de terrain
(hors sécheresse géotechnique) du 2 juin 2016*

Commune de Bourges (1).

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE

Inondations et coulées de boue du 8 mai 2018

Communes d'Espagnac (1), Lamazière-Basse (1), Neuvic (1).

Inondations et coulées de boue du 3 juin 2018

Communes de Brive-la-Gaillarde, Donzenac.

DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR

*Inondations et coulées de boue
du 22 janvier 2018 au 24 janvier 2018*

Commune de Leuglay (1).

Inondations et coulées de boue du 6 juin 2018

Commune de Champagne-sur-Vingeanne (1).

Inondations et coulées de boue du 9 juin 2018

Communes de Beaumont-sur-Vingeanne (1), Champagne-sur-Vingeanne (2), Oisilly (1).

Inondations et coulées de boue du 3 juillet 2018

Commune de Premeaux-Prissey (1).

DÉPARTEMENT DES CÔTES-D'ARMOR

Inondations et coulées de boue du 3 juin 2018

Commune de Plaintel (1).

*Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique)
du 1^{er} avril 2018 au 5 avril 2018*

Commune de Belle-Isle-en-Terre (1).

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

Inondations et coulées de boue du 30 mai 2018

Commune de Lourdoueix-Saint-Pierre.

DÉPARTEMENT DU DOUBS

Inondations et coulées de boue du 30 mai 2018

Commune de Chaux-lès-Passavant (2).

Inondations et coulées de boue du 31 mai 2018

Commune de Guyans-Vennes (1).

Inondations et coulées de boue du 6 juin 2018

Communes de Cessey, Fourg (1).

Inondations et coulées de boue du 11 juin 2018

Commune de Nans-sous-Sainte-Anne (1).

DÉPARTEMENT DE L'EURE

*Inondations et coulées de boue
du 4 juin 2018 au 5 juin 2018*

Communes de Broglie (1), Romilly-la-Puthenaye (1).

*Inondations et coulées de boue
du 10 juin 2018 au 13 juin 2018*

Commune de Bernay (1).

Inondations et coulées de boue du 12 juin 2018

Communes de Mesnils-sur-Iton (2), Buis-sur-Damville (1).

*Inondations et coulées de boue
du 13 juin 2018 au 16 juin 2018*

Commune de Beaumontel.

*Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique)
du 22 janvier 2018 au 12 avril 2018*

Commune de Saint-Denis-le-Ferment (1).

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

Inondations et coulées de boue du 26 mai 2018

Commune de Maillebois (1).

Inondations et coulées de boue du 28 mai 2018

Communes de Maillebois (2), Nogent-le-Roi.

Inondations et coulées de boue du 31 mai 2018

Communes d'Allainville (1), Garancières-en-Drouais (1), Louvilliers-en-Drouais (1).

*Inondations et coulées de boue
du 31 mai 2018 au 5 juin 2018*

Commune de Vert-en-Drouais.

Inondations et coulées de boue du 4 juin 2018

Communes de Maillebois (3), Nogent-le-Roi, Saint-Lubin-de-Cravant (1).

*Inondations et coulées de boue
du 4 juin 2018 au 5 juin 2018*

Communes d'Aunay-sous-Crécy (1), Dreux.

Inondations et coulées de boue du 5 juin 2018

Commune de Puiseux (1).

*Inondations et coulées de boue
du 9 juin 2018 au 11 juin 2018*

Commune de Jouy.

Inondations et coulées de boue du 11 juin 2018

Communes d'Amilly (1), Corancez (1), Lèves, Lucé (1), Maillebois (4), Mainvilliers (1), Theuville (1), Thimert-Gâtelles (1), Villages Vovéens (Les) (1).

*Inondations et coulées de boue
du 11 juin 2018 au 12 juin 2018*

Communes de Chartres, Dreux, Écluzelles, Garnay (1), Gasville-Oisème (1), Luray, Mézières-en-Drouais, Puisaye (La) (1), Saint-Lubin-de-Cravant (2), Tremblay-les-Villages (2).

Inondations et coulées de boue du 12 juin 2018

Communes de Louvilliers-lès-Perche (1), Oulins, Rouvres (2), Sainte-Gemme-Moronval (1), Vert-en-Drouais.

Inondations et coulées de boue du 13 juin 2018

Commune de Goussainville (2).

Inondations et coulées de boue du 14 juin 2018

Commune de Boncourt (2).

Inondations et coulées de boue du 5 juillet 2018

Commune d'Yèvres (1).

Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique) du 16 février 2018

Commune de Cherisy.

*Mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique)
du 4 mars 2018*

Commune d'Ouerre (2).

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

Inondations et coulées de boue du 1^{er} juillet 2018

Commune d'Irvillac (1).

*Inondations et coulées de boue
du 1^{er} juillet 2018 au 2 juillet 2018*

Commune de Saint-Hernin (2).

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

*Inondations et coulées de boue
du 7 mai 2018 au 8 mai 2018*

Commune de Toulouse.

Inondations et coulées de boue du 30 mai 2018

Commune de Plaisance-du-Touch.

Inondations et coulées de boue du 2 juin 2018

Commune de Merville.

Inondations et coulées de boue du 5 juin 2018

Communes d'Aigrefeuille (1), Bonrepos-Riquet (1), Castelnau-d'Estrétefonds, Fronton (4), Saint-Jean-Lherm (1), Saint-Marcel-Paulel (1), Verfeil (1).

Inondations et coulées de boue du 15 juillet 2018

Commune de Gaillac-Toulza (1).

*Inondations et coulées de boue
du 15 juillet 2018 au 16 juillet 2018*

Communes de Caujac (1), Cazères, Gensac-sur-Garonne.

Inondations et coulées de boue du 16 juillet 2018

Communes d'Auterive (1), Caignac (1), Canens (1), Cassagne, Castagnac, Esperce (1), Gardouch, Grépiac, Labarthe-Inard, Lagrâce-Dieu (1), Massabrac, Miremont, Plan (Le) (1).

DÉPARTEMENT DU GERS

*Inondations et coulées de boue
du 7 mai 2018 au 8 mai 2018*

Communes de Castillon-Savès, Frégouville.

Inondations et coulées de boue du 8 mai 2018

Commune de Roques (1).

Inondations et coulées de boue du 19 mai 2018

Commune de Frégouville.